

*La **Société civile des auteurs multimedia** rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs. La Scam est au 5, avenue Vélasquez. F-75008 Paris. Téléphone **01 56 69 58 58** Fax 01 56 69 58 59 www.scam.fr

Scam*

Brouillon d'un rêve journalistique *L'aide à l'écriture pour les journalistes*

Objet >

La Scam attribue des bourses pour encourager la création d'œuvres journalistiques originales. Cette aide est ouverte aux auteurs journalistes, pigistes, parmi celles et ceux qui ne sont pas salariés permanents d'une entreprise de presse. Ces bourses seront attribuées pour permettre aux lauréats d'approfondir et de mener à bien un projet rédigé en langue française, ambitieux et singulier, de thème libre, en direction de tous les supports d'expression du journalisme. Les postulants, sans limite d'âge, peuvent être, ou non, membres de la Scam.

Conditions de participation >

•Les projets doivent parvenir à la Scam, **fin janvier au plus tard**, de chaque année, en un seul exemplaire, sous la forme d'une proposition ne dépassant pas deux pages (contenant un synopsis et une note d'intention) ainsi qu'un curriculum vitae professionnel. L'envoi par courriel est possible (à condition de s'assurer de sa bonne réception et de la lisibilité des pièces jointes) ou par courrier postal à la Scam - Société civile des auteurs multimedia - Brouillon d'un rêve journalistique - commission des journalistes, 5 avenue Vélasquez 75008 Paris

•Le jury est composé des auteurs membres en exercice de la commission des journalistes de la Scam. Il est souverain et communiquera son palmarès avant le 1^{er} juin de chaque année. Les bénéficiaires de ces bourses sont appelés à transmettre à la Scam, dans l'année qui suit, l'état d'avancement de leur projet. L'œuvre aidée comportera à l'occasion de toute exploitation la mention de la Scam selon une formule désignée dans une convention d'usage et un exemplaire de l'œuvre aidée sera déposé à la Scam. Les auteurs qui auront obtenu une bourse ne seront admis à concourir à nouveau qu'après avoir achevé le projet encouragé.

Contacts >

Jean-Pierre Mast : 01 56 69 58 40 jean-pierre.mast@scam.fr

Michèle Méharbi : 01 56 69 58 06 michele.meharbi@scam.fr

Caroline Chatriot : 01 56 69 58 44 caroline.chatriot@scam.fr